

Le 2 aout 2011

Chers membres,

La saison d'été avance à grands pas. Il est temps de penser à réserver votre plage horaire pour la saison d'hiver.

Pour ceux qui avaient déjà une réservation l'année dernière, vous êtes prioritaire jusqu'au 31 août pour la plage horaire que vous occupez.

Merci de confirmer

- Soit, *de préférence*, en m'envoyant un e-mail (francois_rase@hotmail.com)
- Soit par téléphone au 0474/484506

Et en versant un acompte de 50 € sur le compte n° 751-2054691-77 de l'A.S.B.L. T.C. La Bruyère.

La saison d'hiver commencera le samedi 1 octobre 2011 pour se terminer le vendredi 30 mars.

Comme à l'habitude, il y aura un tournoi de doubles durant le congé de Carnaval et le Comité se réserve une éventuelle 2^{ème} suspension de location.

Voici les tarifs de location :

- Tarif pour la réservation d'une heure par semaine durant toute la saison d'hiver:

| | | Bulle « dur » | Bulle « brique » |
|------------|----------------|---------------|------------------|
| En semaine | Avant 18 h | 170,00 € | 195,00 € |
| | De 18 h à 22 h | 255,00 € | 280,00 € |
| | Après 22 h | 230,00 € | 255,00 € |
| Week-end | De 8 h à 9 h | 170,00 € | 195,00 € |
| | De 9 h à 17 h | 205,00 € | 230,00 € |
| | De 17 h à 22 h | 230,00 € | 255,00 € |
| | Après 22 h | 205,00 € | 230,00 € |

Un supplément de 20 €, **par personne**, non-membre (d'été) du club sera exigé quelque soit le nombre d'heures jouées.

Pour les paiements, de manière à ce que cela reste gérable et efficace, j'insiste pour n'avoir qu'**un seul interlocuteur par tranche horaire** qui s'occupera de récolter l'argent auprès des différents participants. Ceci veut donc dire que j'espère ne recevoir **que 2 paiements par tranche horaire** : l'acompte qui fera office de réservation ferme et le solde avant le 20/12/2011.

- Location d'un couvert à l'heure, pendant la saison d'hiver :

- Jusqu'à 17 heures: 12,50 € + 2,50 € d'éclairage
- Après 17 heures: 15,00 € + 2,50 € d'éclairage

Pour le paiement du terrain à l'heure, *soit* vous faites un versement sur le compte du club, *soit* vous mettez l'argent dans une enveloppe dans la boîte aux lettres du club, avec la mention : loc. couvert + le nom et la date.

Salutations Sportives....

François Rase